



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vaas, le 03/02/2021

LE PAYS VALLÉE DU LOIR VA LANCER 4 LIGNES DE COVOITURAGE ET INVITE LES HABITANTS À CHOISIR LEURS ARRÊTS

Vous avez déjà pensé à covoiturer au quotidien, puis renoncé en raison d'une organisation trop compliquée ? Le Pays Vallée du Loir va lancer un nouveau service public de covoiturage aux avantages uniques.

Le manque de flexibilité et de garantie des plateformes existantes peut décourager les personnes qui ne souhaitent pas être contraintes au quotidien par le covoiturage. C'était sans compter sur illicov, le service de covoiturage régulier qui œuvre avec succès en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2017.

C'est vers ce service innovant que s'est tourné le Pays Vallée du Loir pour déployer 4 lignes de covoiturage sur son territoire :

La Flèche jusqu'au Mans (via Cérans-Foulletourte)

Le Grand-Lucé jusqu'au Mans

La Flèche jusqu'à Sablé-sur-Sarthe

Le Lude jusqu'à La Flèche

illicov qu'est ce que c'est ?

C'est un service de covoiturage qui fonctionne à la manière d'une ligne de bus. Les passagers se rendent aux arrêts de la ligne pour être récupérés par les conducteurs.

Les avantages d'illicov

- Le service propose des garanties pour les passagers en assurant une solution de secours si les conducteurs venaient à manquer.
- Les conducteurs pourront toucher des indemnités (jusqu'à 100€/mois) même s'ils ne transportent pas de passagers.
- Tout ceci sans contrainte d'organisation pour une utilisation simple, flexible et adaptée au quotidien, comme en témoigne Laura, utilisatrice de la ligne illicov Vercors-Grenoble :
« C'est très simple d'utilisation. Pas de contraintes d'horaires, c'est illicov qui s'adapte à moi ! J'avais peur de rester en plan à l'arrêt et de perdre mon temps si aucun conducteur ne se présente mais le service propose une solution de remplacement tout aussi efficace. »

Un projet participatif

Le Pays Vallée du Loir s'inscrit dans une démarche de service public "sur mesure" rendue possible grâce à une méthode de co-construction intégrant les besoins exprimés par les futurs utilisateurs.

Ainsi, les habitants empruntant régulièrement ces axes sont invités à proposer, en quelques clics, les arrêts et horaires qui leur conviennent.

Une démarche simple et rapide pour proposer ses arrêts et ses horaires

- Se connecter au site <https://illicov.fr/voter>
- Indiquer son point de départ et d'arrivée
- S'identifier en 30 secondes
- Faire part de ses propositions

En prenant en compte les habitudes de déplacement des habitants dès le début du projet, le Pays Vallée du Loir maximise les chances de réussite et la pérennité du service.

Après une phase d'analyse et de test, l'ouverture aux 1^{ers} covoitureurs est prévue entre avril et juin 2021.



À propos du porteur du projet :

Ce projet de mobilité est mis en oeuvre par le Pays Vallée du Loir, avec le soutien de la Région Pays de la Loire ainsi qu'un financement issu du programme CEE «AcoTÉ», en partenariat avec l'association ANPP, et les sociétés Certinergy et La Roue Verte.

Contact presse : contact@illicov.fr